

**Pour les ados et leur santé,  
*l'Association Nationale des Maisons des Adolescents s'engage !***

26 JUIN 2024 – Le réseau des Maisons des Adolescents accueille et accompagne les adolescents et adolescents sur tous les territoires, métropolitains et ultramarins, en ville et en zone rurale. Nous avons fait de l'inconditionnalité et de l'ouverture à toutes et tous un de nos piliers. Dans le contexte politique actuel, à la fois instable et inquiétant, nous réaffirmons avec force nos principes humanistes d'accueil et de prendre soin.

Une victoire de l'extrême-droite aux prochaines élections législatives est devenue aujourd'hui possible. Les jeunes que nous côtoyons chaque jour sont parmi les plus vulnérables, les plus précaires, les plus exposés aussi. Il est plus que jamais essentiel de préserver notre capacité à accueillir inconditionnellement les ados et leurs familles, sans qu'aucun ne se sente exclu, ou ne le devienne du fait d'un projet politique délétère.

Les inégalités de santé, d'accès aux droits et aux soins, les stigmatisations ne sont pas nouvelles, et nous participons quotidiennement à en prévenir les effets sur les jeunes qui y sont confrontés, notamment sur leur santé mentale. Mais face à la menace d'une politique renforçant ces inégalités et instrumentalisant la peur de l'autre, nous ne pouvons que nous engager pour défendre un modèle de société protégeant sa jeunesse et permettant à toutes et tous d'être accompagnés, quelle que soit leur situation et d'où qu'elles et ils viennent, par un réseau d'acteurs de santé et associatifs, accessible au plus grand nombre et soutenu par les pouvoirs publics.

Pour une société plus juste et protectrice, pour toujours plus de solidarité, d'égalité et d'inclusion, l'Association Nationale des Maisons des Adolescents appelle les 30 juin et 7 juillet à faire barrage à l'extrême-droite.

**Contact presse :** benedicte.luret@anmda.fr - 07 84 17 37 79

**À Propos de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents :**

Créée en 2008, l'Association nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA) est une association de loi 1901. Elle rassemble les 125 Maisons des Adolescents et soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales. Sa mission est d'assurer aux populations concernées (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent, en lien avec les besoins des territoires. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics dans l'élaboration de dispositifs relevant de leur champ de compétences.

